

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON  
Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari  
E-mail: [j.mari@orange.fr](mailto:j.mari@orange.fr)  
Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



## Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 10 juin 2025 au YCT

Présents : Jacques Boutet, Catherine Claverie, Laurent Corbier, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Hélène Le Gac, Guy Le Roux, Patrick Leronsoux, Nelly Maître, Julien Mari, Jean-Marie Quentel

Excusés : Marie Danièle Corne, Annie Pinard, Florian Roquette

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux habitants de notre quartier, qui deviendront peut être, de futurs administrateurs, s'ils en manifestent le désir. Ils seront alors cooptés avant d'être élus lors de notre prochaine AG en 2026. Ils ont assisté à l'intégralité de la réunion. Il s'agit de :

Madame Sabine Couvé-Bonnaire et de Monsieur Chris Mayer qui nous a exposé le problème de circulation sur le chemin des Bergers. Il faudra rédiger une doléance.

### **1. Approbation du CR du 6 mai**

Il a été approuvé à l'unanimité

### **2. Compte-rendu et bilan de l'AG du 23 mai**

Un compte rendu rédigé sera prochainement publié sur le site. D'ores et déjà le PV des trois rapports (moral, activité et financier) sont consultables.

Nous aurions aimé une affluence plus importante. Nous étions environ une soixantaine. L'ordre du jour de l'AG statutaire a été modifiée car M Ambrosi, qui a exposé les travaux d'assainissement de l'Anse Méjean, ne pouvait être libre qu'à 17h. Son exposé très technique mais bien illustré nous a permis de comprendre la suite des travaux qui devraient aboutir à des eaux de baignade beaucoup plus saines dans les années qui viennent.

Certains, le jour même de l'AG, et lors de notre réunion de CA, ont fait remarquer que les problèmes liés à l'Anse Méjean et au chemin de Batterie Basse prenaient trop de place et pouvaient donner le sentiment que les autres problèmes de notre quartier étaient négligés.

Objectivement la problématique de la sur-fréquentation de l'Anse Méjean, notamment en période estivale, nous a à juste titre d'autant plus préoccupés que les problèmes de sécurité et d'incivilité prenaient des proportions inquiétantes.

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Toutefois, à l'avenir, une attention toute particulière sera apportée pour s'attacher à l'essentiel et pour ne pas aborder de points trop techniques et trop juridiques lors de nos prochaines rencontres.

Il appartient à chaque membre du CA et chaque habitant du quartier de faire remonter tous les problèmes rencontrés, à les exposer et à les défendre, soit en réunion de CA (chacune et chacun y est invités) soit en utilisant la page *Contact* de notre site.

## 3. Élection du bureau

Il est constitué

- du président : Julien Mari
- du secrétaire : Nelly Maitre
- du trésorier : Jacques Boutet

## 4. Bilan du Vide-grenier du 1er juin

Un affichage bien plus conséquent grâce à l'initiative de quelques personnes. Une affiche qui a connu un grand succès. Une bonne affluence. 59 emplacements ont été réservés. Beaucoup ont regretté la fermeture de *La Maison Lebrun* : pour l'an prochain une meilleure coordination permettra de l'éviter. Une ambiance conviviale et paisible. La buvette organisée (c'est une première) par le CIL a été appréciée par certains.

**5. La conférence de presse** dédiée à l'environnement des plages du Mourillon, qui se tiendra jeudi 5 juin à 11h00, au bâtiment municipal « La Plage » (ex restaurant La Plage).

Elle est reportée au **26 juin à 11h**. Certains d'entre nous y assisteront.

## 6. Courriers reçus

-Le 12 mai de Pierre C.

*...Je suis tout à fait d'accord pour une limitation de la vitesse sur la corniche ... D'autre part il faudrait repeindre les passages piétons, la signalisation au sol fait également défaut. Par ailleurs, les coussins berlinois sont bruyants; il vaudrait mieux mettre un ou deux radars fixes...*

→ Nous discuterons de ces propositions lors de notre réunion de septembre.

- Le 25 mai de Michel H. (courrier transmis directement à la mairie)

*... J'apprécie énormément le soin que vos services apportent au rond-point de l'Appel du 18 juin au Mourillon, tant au sujet des fleurs qu'au sujet des palmiers, mais regrette en revanche que les autres éléments de végétation, arbres divers ou buissons touffus, n'aient pas été élagués depuis plusieurs années et constituent un écran nous privant partiellement d'une vue ...*

*Par ailleurs, il serait souhaitable qu'un peu de soin soit apporté au niveau du parking de l'anse Tabarly où des roseaux débordent à hauteur d'homme sur le passage vert réservé aux piétons...*

→ Nous transmettons cette doléance à la Mairie.

Le 26 mai de Laurence A.

*..., suite à la discussion lors de l'AG, je souhaite vous informer de certaines propriétés qui n'élaguent pas les arbres qui donnent sur le trottoir... Sur la corniche près du carrefour où il y a le radar au numéro 1388. En haut de la rue du Dr Bourgarel avant d'arriver au rond-point, en face de l'ancienne agence immobilière. Le trottoir est*

## **Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois**

*complètement impraticable, et on ne voit même plus les panneaux. Plus bas rue du Dr Bourgarel, face à la résidence Grassette, là il s'agit de la commune. Il y a un terre plein qui est tellement en friche qu'on ne peut à peine passer sur le trottoir...*

→ Nous transmettons cette doléance à la Mairie.

### **7. Le repas de quartier du vendredi 12 septembre à l'Anse des Pins.**

Il se tiendra cette fois encore au restaurant L'Anse des Pins aux mêmes conditions que l'an dernier. 30€ pour les cotisants, 35€ pour les autres. Le CIL prendra en charge la différence avec le prix facturé (40 ou 45€).

Dans le courant du mois d'août, un formulaire d'inscription sera mis en ligne sur notre site. Les habitants du quartier en seront informés par mail.

### **8. Date de la réunion du CA en septembre.**

**Le mardi 9 septembre.**